

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 292
14 octobre 2019

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Le jour où les collègues du 93 de C. Renon faisaient grève en masse et manifestaient leur colère au cri de « Blanquer démission », le 3 octobre, à Rodez, Macron signifie aux enseignants : ma réforme des retraites, c'est travailler davantage et plus longtemps pour gagner moins ! Comme pour les précédentes « contre-réformes », il compte sur la concertation-accompagnement des syndicats.

UNE URGENCE : IMPOSER AUX FEDERATIONS DE L'ENSEIGNEMENT QU'ELLES SORTENT IMMEDIATEMENT DES DISCUSSIONS SUR LA « REVALORISATION SALARIALE » DANS LE CADRE DE LA REFORME DES RETRAITES.

Avant même l'ouverture de la discussion avec les syndicats (8 octobre), Macron, à Rodez le 3 octobre, a fixé le cadre de la concertation : « *Le pacte social implicite que l'on fait depuis des décennies c'est de dire "on ne vous paye pas très bien, votre carrière est assez plate mais vous avez des vacances et vous partez à la retraite avec un système mieux calculé que beaucoup d'autres... Ce pacte ne correspond plus à la réalité et à ce qui est souhaitable. Le passage au nouveau système (de retraite) pour le corps enseignant ne peut aller qu'avec une transformation de la carrière. Il faudra repenser la carrière dans toutes ses composantes (...) Il faut repenser la carrière. Il faut arriver à ce que la carrière progresse davantage. Comme on paye mieux on change le temps de travail (des enseignants) pour accompagner les jeunes différemment. On regarde les vacances. Et on valorise la carrière de directeur. On intègre qu'à des moments de la carrière on ne soit plus devant les élèves* ». Dans ce même discours, Macron annonce qu'il est hors de question d'augmenter les salaires des enseignants, puisque cela coûterait 10 milliards d'euros, et donc que la solution est de faire travailler plus les enseignants, pour, à masse salariale égale, les payer mieux (grâce à des suppressions massives de postes), vieux thème de l'époque Sarkozy.

Le système de retraite à points, préconisé par le rapport Delevoye et repris à son compte par le gouvernement Macron-Philippe, est une machine à faire baisser les retraites et les pensions, par le mode de calcul sur toute la carrière, l'âge pivot, l'augmentation de la durée de cotisation, les décotes. Pour les fonctionnaires, et surtout les enseignants, la baisse pourrait être drastique. Selon les syndicats, elle pourrait être de 30 %. De l'aveu même du gouvernement, les enseignants seraient particulièrement touchés. En prévision d'une telle baisse, le gouvernement a annoncé vouloir ouvrir une concertation spécifique, en plus de celle organisée avec les confédérations, pour lancer une « réflexion approfondie sur la rémunération des enseignants », dans le cadre de la réforme des retraites. A cet appel, les fédérations de l'enseignement ont répondu positivement !

Le 8 octobre, les fédérations de l'enseignement (moins la Fnec FO) se sont rendues à l'ouverture de la concertation. Au soir, la direction de la FSU déclarait :

-« *Alors que le Ministre de l'Éducation nationale dit vouloir une "réflexion approfondie sur la rémunération des enseignants", les propos du Président de la République lors du débat de Rodez le 3 octobre dernier, inquiètent fortement la FSU puisqu'il conditionne ces discussions à une « transformation de la carrière », comprendre : accepter de travailler plus et réduire les vacances... La FSU ne confond pas*

discussion salariale et discussion sur le temps de travail... » C'est pourtant le cadre même de la discussion à laquelle elle venait de participer...

- « La FSU veut aujourd'hui des discussions pour améliorer le niveau de salaires des enseignant-es et de tous les personnels. Elle a mis pour cela sur la table différentes propositions (...) »

Différentes propositions? La seule revalorisation salariale qui mériterait ce nom serait celle obtenue par l'augmentation du point d'indice, exclue par avance par le gouvernement...

- « La FSU demande au Ministre de traiter réellement et dès à présent, comme le Président de la République s'y est engagé, de la question de la revalorisation des enseignant-es et de tous les personnels de l'Éducation. »

Précisément, on vient de le voir, Macron en personne a dit ce qu'il en était, et il ne s'agit pas d'autre chose que de discuter des obligations de service (hausse du temps de travail et des obligations annexes, réduction des vacances ... !).

Continuer de justifier la participation aux discussions sur la prétendue « revalorisation salariale » dans le cadre de la bien réelle contre-réforme des retraites relève d'une pure forfaiture.

Cette perversion du rôle des syndicats est intolérable. Toutes les contre-réformes réalisées jusqu'à présent par ce gouvernement (et ses prédécesseurs) l'ont été grâce au dialogue social qui a paralysé les possibilités de combat pour les interdire.

Les syndicats ont été construits pour défendre l'école publique et ses personnels, pas pour cogérer les contre-réformes.

Six semaines après la rentrée, avec la dégradation des conditions de travail produit des contre-réformes, les collègues sont à bout, dans cette situation le discours provocateur de Macron est insupportable.

IL EST ENCORE TEMPS DE MULTIPLIER LES INITIATIVES (comme celle publiée ci-dessous) POUR IMPOSER AUX DIRECTIONS DES SYNDICATS DE ROMPRE CETTE CONCERTATION MORTIFERE.

C'est la première condition pour que puisse se préparer l'affrontement qui peut contraindre le gouvernement à retirer sa contre-réforme des retraites.

Extraits de l'adresse au Snes des enseignants du collège Paul Eluard à Port de Bouc réunis en HMI le 8 octobre 2019

Après l'analyse détaillée des conséquences que la réforme aurait pour les enseignants cette adresse conclut :

« Ce projet n'est pas acceptable. C'est pourquoi nous demandons à la direction du SNES :

De se prononcer clairement pour le retrait du projet de réforme des retraites

De refuser toute concertation sur ce projet de réforme, et en particulier celle dans le cadre de la prétendue « revalorisation salariale » évoquée par J.M. Blanquer ».

(Pour : 15, Contre 0, Abs : 1, NPPV : 0)